

Les systèmes d'élevage bovin dans le bassin laitier de Souk Ahras (Algérie) *The cattle farming systems in the dairy basin of Souk Ahras (Algeria)*

MAMINE F. (1), BOUTONNET J.P. (2), ARBOUCHE F. (3)

(1) INRAA, 02, rue des Frères Ouadek, Hassan Badi, El-Harrach, Alger, Algérie

(2) INRA, UMR SELMET, Campus international de Baillarguet 34398 Montpellier cedex 5, France

(3) Université d'El-Tarf, 36000. Algérie

INTRODUCTION

Le développement de la filière lait en Algérie a subi les contraintes institutionnelles de l'économie planifiée. La libération de l'économie au début des années 90 a permis l'intégration du secteur privé dans la vie économique. Dès lors, le secteur privé investit dans l'élevage laitier et l'industrie de transformation. Cependant le pays reste fortement dépendant de l'étranger en termes d'approvisionnement en poudre de lait. La réussite de l'élevage laitier dans quelques zones considérées comme favorables pourrait à la fois constituer un facteur de développement local et contribuer à la diminution de la dépendance aux importations.

L'objectif de ce travail était de caractériser les systèmes d'élevage bovin ainsi que les performances laitières dans le bassin laitiers de Souk Ahras situé dans le nord-est de l'Algérie

1. MATERIEL ET METHODES

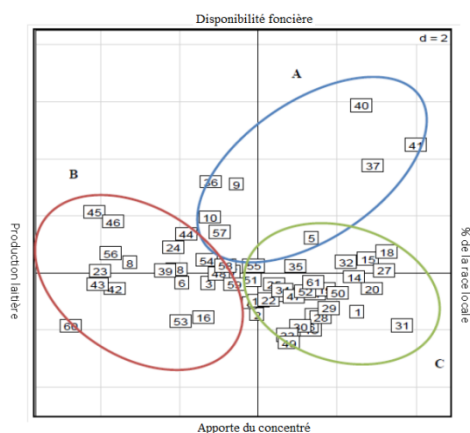
La région de Souk Ahras est composée de 3 zones naturelles : 1) zone montagneuse arrosée à plus de 600 mm par an ; 2) zone de plaine arrosée à 450 mm par an et 3) zone de hauts plateaux arrosée à moins de 350 mm par an. L'étude est basée sur un questionnaire portant sur les 3 composants d'un système d'élevage (l'animal, les ressources et les pratiques d'élevage). Dans ce travail trois types génétiques ont été considérés : (i) les bovins locaux, (ii) les bovins « améliorés » (généralement Holstein), (iii) les croisements entre les deux premiers types.

L'enquête a été réalisée en 2011 dans 61 exploitations.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

Une ACP sur les 10 variables actives de notre base (alimentation, génétique, performances, foncier) a permis d'identifier 3 classes (figure 1).

Figure 1 : Répartition des exploitations sur le plan factoriel 1-2 de l'ACP réalisée avec 10 variables actives



2.1. CLASSE A (Elevage extensif)

Elle est composée par les exploitations situées dans la zone des hauts plateaux (8/61). L'effectif moyen par exploitation est de 12 vaches laitières (VL). Le troupeau est dominé par

les types génétiques locaux (59%) avec une petite proportion d'animaux croisés (9%) et une bonne proportion des vaches de races importées (32%) qui sont à l'origine de cette productivité (2300 I/VL/an). Cependant, la production est nettement saisonnière avec un pic printanier favorisé par la disponibilité fourragère pendant cette saison. Pour le reste de l'année, l'alimentation est très pauvre, composée de chaumes pendant l'été et de paille pendant les disettes sans apport de concentré.

2.2. CLASSE B (Elevage intensif)

Elle est représentée par 21 exploitations avec un effectif moyen identique au groupe précédent (12 VL), mais avec beaucoup de vaches à haut potentiel génétique (principalement Holstein - 96%) et quelques animaux croisés (4%). En effet, la productivité y est très élevée (5000 I/VL/an), avec une stabilité de la production tout au long de l'année. Ces performances sont favorisées par l'alimentation de bonne qualité : fourrage cultivé, complété par un apport de concentré toute l'année. Cet élevage est très important ou très présent dans la zone des plaines où les exploitations sont installées autour des agglomérations urbaines, ce qui leur facilite l'accès aux débouchés pour la production laitière et au marché des intrants.

2.3. CLASSE C (Elevage mixte lait-viande)

Ce type d'élevage est réparti dans la zone montagneuse caractérisée par une disponibilité faible du foncier agricole. En effet, l'élevage bovin est présent avec un faible effectif par exploitation (4,5 VL en moyenne). Dans notre échantillon, il est représenté par la moitié des exploitations (32/61), qui adoptent l'association élevage-céréaliculture. L'alimentation est composée par de la paille et du foin récolté sur les jachères. Le concentré alimentaire est réservé à l'engraissement des veaux de l'exploitation ce qui en fait un élevage mixte (lait-viande). La productivité laitière est alors très faible, voisine de celle de la classe A (2000 I/VL/an), en raison de la conduite alimentaire et de la prépondérance de l'allaitement sur la traite. Cette orientation mixte lait-viande se traduit par l'utilisation d'un mélange de types raciaux : 63% de races locales ; 17% de races importées et 20% de croisées.

CONCLUSION

Les 3 classes de systèmes d'élevage identifiées dans la région de Souk Ahras sont discriminées par 3 facteurs principaux : la situation géographique, la génétique, et la conduite alimentaire. Ces facteurs déterminent en partie la finalité de l'élevage et avant tout son niveau de performance technique. Les politiques publiques de développement de la production laitière locale doivent donc tenir compte de cette diversité des systèmes d'élevage à l'intérieur d'un même territoire.

Mamine, F., 2011. Contribution à l'étude des systèmes d'élevage bovin et leurs performances dans le bassin laitier de Souk Ahras en Algérie. Mémoire pour le Master2 « EPSSED ». Université de Montpellier 2.